

# SEPTEMBRE 2011 : LES 6 POINTS DE TENSION DE LA RENTREE SCOLAIRE

Par **Daniel Bloch**, ancien recteur d'académie,  
ancien président de l'Université de Grenoble

Le 5 septembre 2011

## Synthèse

*Au lieu de s'attacher à atteindre les objectifs, définis lors du Conseil européen de Lisbonne de mars 2000, et précisés à Barcelone en 2002, de conduire 85 % des jeunes au niveau du baccalauréat, et 50 % à celui de la licence, les politiques publiques conduites depuis lors n'ont eu de cesse de réduire les moyens consacrés à l'éducation, au mépris de toute stratégie d'investissement dans l'avenir.*

*La rentrée scolaire 2011-2012 se déroule dans un contexte de tension exacerbée. Cette note révèle les blocages et échecs des réformes éducatives menées par la droite à travers six points :*

*- Le choix de **mettre fin à l'accueil des enfants de 2 ans en maternelle**, en échange d'économies d'emplois, a des incidences scolaires et surtout sociales majeures, en freinant l'accès à l'emploi des femmes. Le transfert de la prise en charge de la petite enfance aux familles, communes ou entreprises pénalise les ménages les plus modestes.*

*- La **réduction du nombre de redoublements**, si elle permet l'économie d'emplois enseignants, se contente de ne traiter que les symptômes, et non les causes, de l'échec scolaire : chaque année, environ 20 % des élèves quittent le système éducatif sans baccalauréat ni premier diplôme professionnel ; le quart le plus faible des lycéens de 15 ans voient leur niveau continuer à baisser. Or la lutte contre l'échec scolaire débute bien en amont, notamment à l'école maternelle.*

*- La **faiblesse du taux d'encadrement à l'école primaire** est un frein à l'acquisition des compétences, en particulier pour les élèves issus des milieux les moins favorisés. Il est urgent de recréer des emplois, mieux former les enseignants et mieux allouer les moyens pour réduire les effectifs.*

*- La réduction à trois ans de la préparation au **baccalauréat professionnel** pose le problème de l'acquisition des compétences nécessaires par les élèves. L'apprentissage conduit une large proportion d'entre eux à un cul-de-sac : pas de poursuite d'études ou de formation. Mieux armer ces élèves permettrait de faire du baccalauréat professionnel un véritable ascenseur social.*

- **Le lycée fonctionne aujourd'hui comme un établissement de tri sélectif**, répartissant les élèves dans les séries générales, technologiques ou professionnelles. Ces séries se distinguent non seulement par les enseignements qu'elles proposent, mais également par le milieu socio-professionnel des élèves qu'elles accueillent. Cette ségrégation sociale, liée à l'organisation actuelle du baccalauréat, rend inaccessible l'objectif de 50 % de jeunes conduits au niveau de la licence, alors même que seul le baccalauréat général prépare aujourd'hui convenablement aux études conduisant à la licence.

- La **suppression unilatérale et sans dispositif de substitution de la formation des maîtres** a déjà montré cette année ses conséquences catastrophiques. Or la maîtrise de méthodes pédagogiques appropriées dès le cours préparatoire permet de prévenir une grande part de l'échec scolaire. Elle ne peut seulement s'acquérir « sur le tas », et nécessite une solide formation initiale et continue, théorique et de terrain.

Note  
intégrale

Au début des années 2000, la France s'était engagée, dans le cadre des objectifs de développement économique définis à Lisbonne puis précisés à Barcelone, à conduire, à l'horizon 2010, 85 % de ses jeunes au niveau du baccalauréat et 50 % à celui de la licence. La mise en œuvre de ces objectifs n'a ensuite pas même été esquissée. Ainsi les prévisions d'effectifs à dix ans, réalisées à intervalles réguliers par les services de l'Education nationale, ne les ont jamais pris en compte, peut-être parce qu'il eût fallu alors préciser les moyens à mobiliser pour les atteindre.

Les politiques publiques conduites au cours de cette période ont été sous-tendues par un objectif d'une toute autre nature : réduire, en provoquant le moins de « bruit » possible, les moyens consacrés par l'Etat à l'éducation des jeunes de notre pays. Non pas qu'il n'y ait pas des mesures d'économie à réaliser en matière d'éducation. Ici aussi la rigueur dans l'utilisation des fonds publics s'impose, par exemple avec des activités mieux conduites de recherche et de développement. Mais les actes de gestion récents, centrés sur la réduction du nombre des emplois ont, compte tenu de leur caractère « aveugle » et idéologique, contribué aussi à une diminution de la productivité des moyens subsistants : en quelque sorte, une double peine.

C'est dans ce contexte renouvelé de réduction du nombre d'emplois d'enseignants (-16 000) que s'effectue la rentrée scolaire 2011-2012. Six points de tension peuvent être identifiés.

## **1 - LE CHOIX IRREFLECHI DE METTRE FIN A L'ACCUEIL DES ENFANTS DE 2 ANS EN MATERNELLE**

Au cours des années 1990, un peu plus du tiers des enfants âgés de deux ans au 1<sup>er</sup> janvier qui suit la rentrée scolaire, soit environ 250 000 enfants, étaient scolarisés à l'école maternelle. Il n'y en a plus que 100 000 aujourd'hui. La fin de cet accueil, programmée, permettra d'« économiser » en fin de compte de 10 à 15 000 emplois. Pour défendre cette mesure, certains avancent la contribution insuffisante de la scolarisation à 2 ans à l'acquisition des compétences scolaires.

Or l'expérience a prouvé qu'en modifiant les méthodes pédagogiques employées, il pouvait en aller tout autrement, avec, mieux encore, les résultats les plus positifs pour les enfants relevant des milieux familiaux les moins favorisés, là où les handicaps scolaires sont les plus marqués<sup>1</sup>.

Mais la question de l'accueil des enfants de deux ans n'a pas que des incidences scolaires. Il existe par exemple une relation étroite<sup>2</sup> entre le taux d'accueil des jeunes enfants et le taux d'activité féminin, et leur corrélation est d'autant plus forte que le niveau de formation et donc d'emploi potentiel de leur mère est modeste. Cette régression crée ainsi un obstacle de plus à l'égalité entre les hommes et les femmes. En outre, si notre pays bénéficie – un coin de ciel bleu - d'un taux de fécondité nettement plus favorable qu'il ne l'est ailleurs en Europe, il le doit en partie au fait que les familles savaient que l'Etat était à leurs côtés pour les aider à prendre en charge leurs enfants. **L'école privée ouvre des classes hors contrat pour accueillir les enfants dès deux ans, mais les classes hors contrat, les crèches, les jardins d'éveil, les assistantes familiales ont un coût pour les familles et sont en pratique réservés aux ménages aisés.** La réduction des moyens consacrés par l'Etat à la petite enfance, et ses efforts pour transférer une part essentielle des charges aux familles mais aussi aux communes ou aux entreprises n'a pas plus de justification sociétale que de bénéfice économique.

## **2 - LE REDOUBLEMENT : CONSEQUENCE ET NON PAS CAUSE DE L'ECHEC SCOLAIRE**

Les injonctions ministérielles visant à réduire les taux de redoublement reposent sur un fait avéré : les pays dont les « performances » scolaires sont supérieures aux nôtres sont des pays où le redoublement, lorsqu'il existe, est beaucoup moins fréquent qu'en France. Les taux de redoublement ont cependant déjà fortement baissé dans notre pays au cours des dernières années. Cette réduction se traduit par une proportion en nette hausse d'élèves sans retard scolaire. Trois lycéens sur quatre sont désormais « à l'heure » en seconde, à comparer à 1 sur 2 il y a 20 ans. **L'absence totale de redoublement** tant au collège qu'au lycée se traduirait par une diminution supplémentaire d'environ 250 000 élèves - 100 000 pour les collèges et 150 000 pour les lycées et lycées professionnels - ce qui **correspondrait à une économie potentielle d'environ 20 000 emplois d'enseignants.**

Malheureusement, de fait, en dépit de cette réduction déjà très significative des taux de redoublement, le nombre d'élèves sortant du système éducatif sans détenir un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel est resté stationnaire, proche de 20 %. Plus encore, les performances des jeunes lycéens mesurées à l'âge de 15 ans par l'enquête internationale PISA n'ont cessé de se détériorer, car le quart des élèves, les moins bons, donc beaucoup de ceux qui auparavant auraient redoublé, ont vu leur niveau considérablement baisser. L'absence de redoublement ne conduit donc pas à l'amélioration des performances des élèves. Un dispositif pédagogique de meilleure qualité,

---

<sup>1</sup> Daniel Bloch, « Contre l'échec scolaire, agir dès la petite enfance », note Terra Nova du 20 décembre 2010 : <http://www.tnova.fr/note/contre-l-echec-scolaire-agir-d-s-la-petite-enfance> ; Michel Zorman, « Parler bambin », [www.parler-bambin.fr](http://www.parler-bambin.fr)

<sup>2</sup> Voir par exemple Dominique Méda, Jeanne Fagnani et Nathalie Morel, « Rapport Tabarot : quel coût pour l'accueil de la petite enfance ? », note Terra Nova du 18 septembre 2008 : <http://www.tnova.fr/note/rapport-tabarot-quel-co-t-pour-laccueil-de-la-petite-enfance>

susceptible d'aboutir à une amélioration du niveau de compétence des élèves, et par suite à une réduction des redoublements, implique pour une large part des mesures de prévention bien en amont, et notamment dès l'école maternelle. Et elles seraient « économiquement » rentables. On ne peut pas se contenter de cacher l'échec scolaire sous le tapis.

### **3 - LES EMPLOIS D'ENSEIGNANT : UNE SIMPLE VARIABLE D'AJUSTEMENT**

La détérioration des taux d'encadrement touche à la fois l'école, le collège et le lycée. Encadrement inclus, les pays les plus performants attachent une importance particulière à l'école élémentaire, là où tout, ou presque, se construit. Ces taux d'encadrement sont d'un enseignant pour 10 élèves à l'école, d'un pour 15 au collège et d'un pour 20 au lycée. **En France, la proportion est inversée.** Et là encore des arguments « pédagogiques » absurdes sont avancés pour justifier ces **taux d'encadrement anormalement bas à l'école primaire.** Ils reposent sur des expériences établissant que la réduction par deux des effectifs des « cours préparatoires » (CP), ne conduisait qu'à des avancées peu significatives. D'autres expériences ont toutefois permis de démontrer qu'il n'en est pas de même dès lors que des procédures pédagogiques mieux adaptées étaient mises en place, avec notamment des progrès spectaculaires obtenus en matière d'acquisition de compétences par les élèves issus des milieux les moins favorisés. Ne serait-ce que pour l'école élémentaire, il faudra recréer des emplois, et simultanément mieux former les enseignants, mieux allouer les moyens pour réduire considérablement les effectifs dans les zones où les enfants en ont le plus besoin.

### **4 - L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : UNE SOURCE D'ECONOMIES**

Ce même type d'approche a été adopté pour l'enseignement professionnel. Il faut trois ans à l'issue de la classe de troisième pour obtenir un baccalauréat général ou technologique, alors qu'il en fallait quatre pour le baccalauréat professionnel il y a quelques années. Les élèves « orientés » en fin de troisième vers l'enseignement professionnel ont, pour la quasi-totalité d'entre eux, un niveau de formation générale insuffisant, qu'il faut rehausser en faisant usage de procédures pédagogiques spécifiques qui nécessitent d'y consacrer du temps supplémentaire.

Si l'affirmation de l'« égale dignité » entre les trois catégories de baccalauréat peut être soutenue, encore aurait-il fallu qu'auparavant aient été mises en place des mesures de prévention afin que tous les élèves acquièrent, à la sortie du collège, les compétences nécessaires. Dans ces conditions, à niveau d'exigences maintenu, on pouvait s'attendre aussi, en réduisant d'un an la préparation du baccalauréat professionnel, à une détérioration des taux de réussite des élèves et à ce que, selon les enquêtes PISA, un quart des élèves ne dispose pas des compétences nécessaires.

Pour masquer la difficulté, une épreuve supplémentaire a été ajoutée à l'examen, épreuve conçue pour permettre d'attribuer des notes élevées. Dès la session 2009, le taux de réussite s'est amélioré de 10 points.

Par ailleurs, en 2009, **le nombre de lycéens ou d'apprentis engagés dans la préparation d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel était déjà inférieur de 45 000 à ce qu'il était en 2005 :** compte tenu des taux d'encadrement en lycée professionnel, le premier « bénéfice » engrangé est

dès à présent d'environ 4 500 emplois. De plus, le développement de ces formations, qui s'effectue pour partie dans le cadre de l'apprentissage, conduit à exonérer l'Etat de la prise en charge de l'essentiel des coûts de formation associés, transférés vers les collectivités territoriales et les entreprises. Et là encore, peu importe que l'apprentissage conduise pour une large proportion de ceux qui empruntent cette voie de formation - pour l'essentiel des collégiens issus de milieux défavorisés - à des parcours en « cul de sac », sans possibilité significative de poursuite d'études et de formations ultérieures.

En 1985 la gauche avait permis de hisser le niveau de formation professionnelle standard de base du CAP vers le baccalauréat professionnel qu'elle avait introduit, niveau désormais atteint chaque année par 150 000 jeunes, et sans doute, à terme près de 200 000, soit le quart de la génération. Plutôt que de réduire le niveau des ambitions, il vaudrait mieux aujourd'hui fournir aux bacheliers professionnels, et en priorité aux « meilleurs » d'entre eux, les armes nécessaires afin de poursuivre leur formation et remettre en route l'ascenseur social.

## **5 - LE LYCEE, POUR PARFAIRE LE TRI SOCIAL SELECTIF**

Le baccalauréat général est obtenu par 35 % des jeunes d'une classe d'âge. Or seul le baccalauréat général prépare aujourd'hui convenablement ceux qui le détiennent à des études conduisant à la licence qui constitue le premier niveau du dispositif LMD (licence, master, doctorat) internationalement reconnu des études supérieures. Notre lycée fonctionne aujourd'hui comme un établissement de tri sélectif, répartissant les élèves dans les séries générales, technologiques ou professionnelles, distinctes par les enseignements qu'elles proposent. **Ces séries accueillent des lycéens dont les familles relèvent de milieux professionnels et sociaux largement distincts.** La France s'était engagée à faire en sorte qu'en 2010, au moins 50 % de ses jeunes soient conduits au niveau de la licence, proportion reconnue comme indispensable au développement d'une économie compétitive. Avec 35 % seulement des jeunes accédant au baccalauréat général, c'est mission impossible. En 1995, 287 000 lycéens avaient obtenu un baccalauréat général. Il y en a moins en 2011. Et pourtant le taux de réussite aux épreuves du baccalauréat général est passé sur cette période de 75 à 89 %. La ségrégation sociale, entretenue par l'organisation actuelle du baccalauréat, constitue le facteur-clé rendant effectivement inaccessible l'objectif « 50 % » au premier niveau international des enseignements supérieurs<sup>3</sup>. On ajoutera que la formation continue, souvent invoquée pour y parvenir comme moyen de substitution à la formation initiale, ne profite de fait, pour l'essentiel, qu'à ceux qui disposent au préalable d'une solide formation générale de base. L'organisation générale des études lycéennes doit être reprise en profondeur.

## **6 - LA FORMATION DES MAITRES, AUJOURD'HUI DELAISSEE**

**L'essentiel de l'échec scolaire s'installe au plus jeune âge.** Une proportion importante des enfants présentant au niveau du cours préparatoire (CP) des difficultés non résolues, notamment en matière de langage, ne présente pas, à la sortie du collège, les compétences attendues, et sort du système éducatif non seulement sans le baccalauréat, mais aussi sans avoir obtenu un diplôme de

---

<sup>3</sup> Daniel Bloch, *Ecole et démocratie. Pour remettre en route l'ascenseur social*, Presses Universitaires de Grenoble, 2009.

premier niveau (CAP ou BEP) de l'enseignement professionnel. Des **méthodes pédagogiques appropriées** permettent de prévenir l'essentiel des difficultés constatées, même si, pour une petite part d'entre eux, des approches plus lourdes sont nécessaires. **Et dès lors que l'enseignant sait les mettre en œuvre, tous les élèves de sa classe en tirent avantage, y compris les meilleurs.**

Afin que les enseignants maîtrisent ces approches et se les approprient, une solide formation initiale et continue, théorique et de terrain est nécessaire de même que, en amont, une recherche solide dans le domaine des didactiques et des sciences de l'éducation, pour améliorer l'efficacité des enseignements aussi bien dans les écoles que dans les établissements du second degré.

Or, les plus jeunes enseignants sont souvent installés, pour leur premier emploi, sur les postes les plus difficiles, sans formation leur permettant de les affronter convenablement. **Décider, comme le gouvernement l'a fait, que l'essentiel de la formation des enseignants à leur métier devait se faire « sur le tas », sans fondements solides préalablement acquis,** va causer des catastrophes à court, moyen et long terme. Il n'y plus, depuis bien longtemps, d'ingénieurs-maison. On ne forme pas les médecins seulement devant le lit des malades. Et c'est pourtant la direction désormais suivie pour la formation professionnelle des enseignants. Il est vrai que les IUFM, dont c'était la mission, ne l'ont rempli que de façon incomplète, et que la recherche dans le domaine de l'éducation est d'un niveau inégal. Mais là encore, plutôt que de s'attaquer au cœur du problème, plutôt que de construire un dispositif de formation des maîtres et de recherche adapté à des objectifs éducatifs clarifiés, l'Etat s'est appuyé sur ces insuffisances pour supprimer la première année salariée consacrée à cette formation, sans lui substituer un dispositif approprié, économisant ainsi les emplois liés à cette année disparue. Il y avait ainsi au milieu des années 2000 environ 25 000 élèves-fonctionnaires recrutés chaque année, en additionnant le premier et le second degré, effectif que ce **nouveau mode de fonctionnement permet d'« économiser »**. De surcroît, faute de crédits, la formation continue des enseignants est elle aussi mise à mal. Quel sens l'Education nationale donne-t-elle à sa propre mission d'éducation et de formation à d'autres métiers dès lors qu'elle considère qu'il peut y avoir un métier, celui d'enseigner, qui s'apprend seulement en le pratiquant ? Et un secteur d'activité où la R&D n'aurait aucun rôle à jouer ?

Ces six nœuds appellent une réflexion approfondie, et surtout la prise de décisions cohérentes avec la seule stratégie de sortie de crise possible : loin des économies idéologiques générées par la RGPP, l'école est au cœur de l'investissement dans l'avenir, indispensable à la construction d'un pays compétitif et de citoyens formés.